Annexe 7

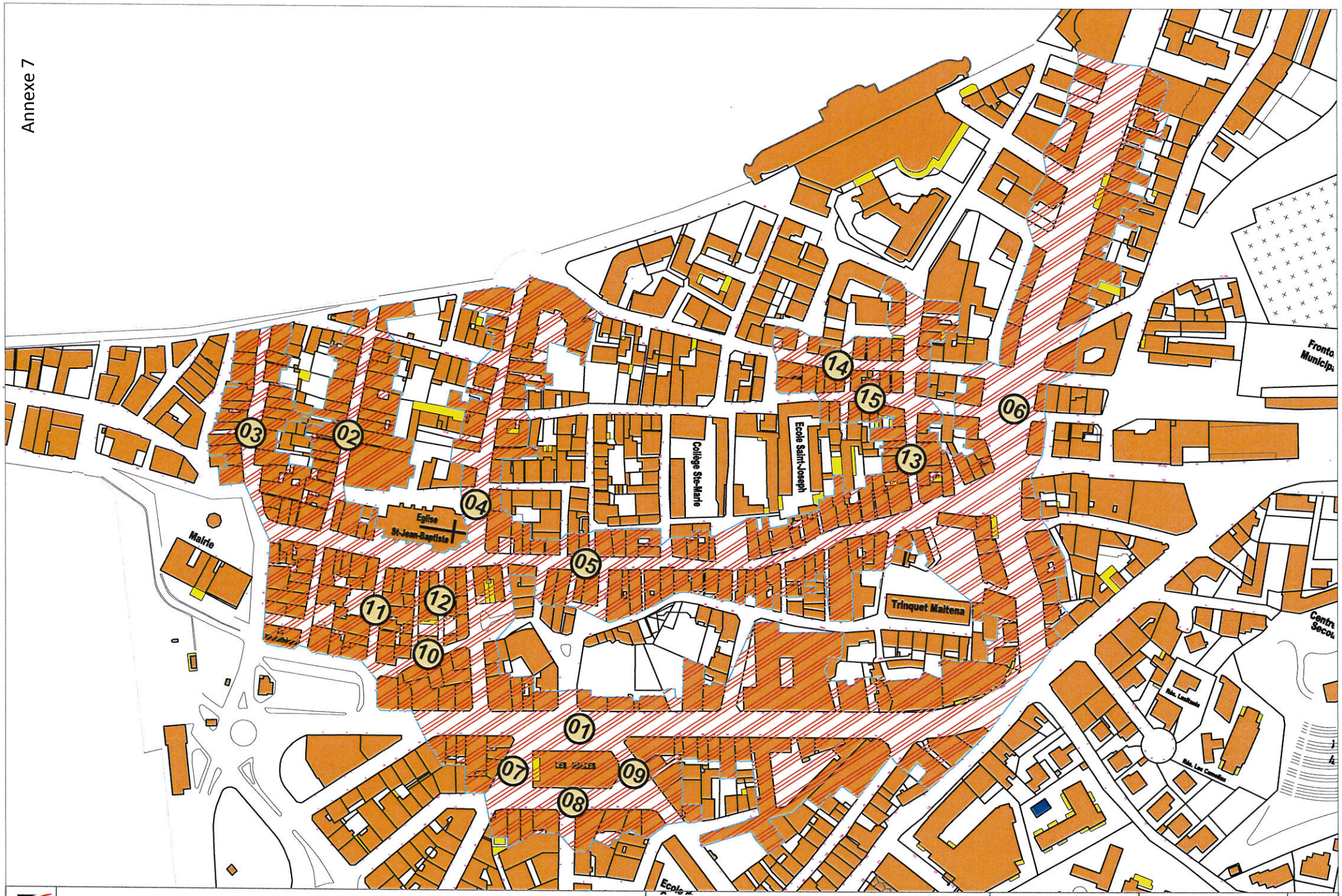

PLAN DE MASSE - Centre ville	**Offre commerciale**	**24 Octobre 2013**	**Echelle :**	

PERIMETRE D'EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION SUR LES FONDS DE COMMERCE, LES FONDS ARTISANAUX ET LES BAUX COMMERCIAUX

RÉCAPITULATIF DES N° DE VOIRIES

---

1. Boulevard Victor Hugo entre le n° : 1 et 48
2. Rue Tourasse entre le n° : 2et 43
3. Rue de la République entre le n° : 1 et 28
4. Rue Garat entre le n° :1 et 32
5. Rue Gambetta entre le n° : 1 et 92
6. Boulevard Thiers entre le n° : 1 et 44
7. Avenue Labrouche entre le n° : 13 et 17
8. Avenue Harispe entre le n° :16 et 28
9. Avenue Jaureguiberry entre le n° :1 et 9
10. Rue du dix sept Pluviose entre le n° : 1 et 10
11. Rue Saint Jean entre le n° : 1 et 12
12. Rue du XIV juillet entre le n° :2 et 10
13. Rue Loquin entre le n° : 1 et 22
14. Rue Sopite entre le n° :13 et 50
15. Rue Saint Jacques entre le n° :18 et 58